



Le 19.12.2022

- REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DANS LE DOMAINE DU LUXE
- RESTRUCTURATION DE L'ACTIVITÉ ÉCLAIRAGE « LUCIBEL PRO »
- ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ET COOPTATION DE GRÉGOIRE CABRI-WILTZER COMME NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le groupe Lucibel annonce avoir restructuré son activité éclairage « Lucibel pro » positionnée essentiellement sur l'éclairage de bureaux. Le plan de restructuration a entrainé une réduction d'effectifs portant sur une vingtaine de personnes (départs par licenciements économiques, départs en retraite non remplacés ou fins de CDD), ce qui va permettre une économie de 1,3 M€ en année pleine. L'effectif de Lucibel SA passera ainsi de 50 personnes ETP (équivalent temps plein) au 30 juin 2022 à 29 personnes ETP mi-janvier 2023.

Dans le cadre de ce plan de restructuration, Stéphane Vanel, qui était Directeur Général de l'activité éclairage de Lucibel, a quitté le groupe le 12 décembre. Il est remplacé à la Direction Générale de l'entité juridique Lucibel SA par Frédéric Granotier, Président fondateur du groupe Lucibel, et Directeur Général de Lucibelle Paris, filiale cosmétique du groupe. Frédéric Granotier a été nommé Directeur Général de Lucibel SA par décision du Conseil d'administration qui s'est tenu le 15 décembre 2022.

Cette activité « Lucibel pro » est confrontée à une situation compliquée dans son segment de marché principal qui est soumis à une pression concurrentielle forte combinée aux bouleversements de l'immobilier de bureaux consécutifs à la crise sanitaire. Néanmoins, à l'issue de cette restructuration, cette activité « Lucibel pro » devrait tendre vers une exploitation positive.

Le groupe Lucibel réaffirme sa volonté de mettre l'accent sur les segments de marché à plus forte valeur ajoutée, dans les domaines de la muséographie et du luxe, dans lesquels le Groupe est présent à travers deux activités :

Procédés Hallier, filiale spécialiste en éclairages muséographiques, qui conçoit et fabrique des luminaires permettant de mettre en valeur des œuvres d'art dans les musées. Son expertise forte et sa base prestigieuse de clients récurrents (musée du Louvre, musée d'Orsay, Centre Pompidou, musée Yves Saint Laurent, fondations Louis Vuitton et Cartier,....) permettent à Procédés Hallier une croissance régulière et rentable de son activité. Au 30 novembre 2022, le chiffre d'affaires de Procédés Hallier est en croissance de 29% par rapport au 30 novembre 2021. Procédés Hallier se développe à l'export (qui représente 11% de son chiffre d'affaires au 1er semestre 2022) et diversifie de plus en plus son activité



dans le monde du luxe dans lequel elle compte déjà des références prestigieuses comme l'hôtel Prince de Galles, Rolex et des boutiques Hermès, Boucheron et Van Cleef and Arpels. Le groupe Lucibel est confiant sur sa capacité à maintenir une croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires annuel de sa filiale Procédés Hallier au cours des prochaines années.

• Lucibelle Paris, filiale cosmétique du groupe Lucibel, qui anticipe une forte croissance grâce au succès du masque de beauté OVE et au lancement en janvier 2023 des versions BtoB de ce masque. De nouveaux canaux de distribution ont été récemment ouverts, notamment à l'Ile Maurice et en Israël, et d'autres partenariats sont en cours de finalisation. Par ailleurs, au-delà de l'accord de partenariat avec DIOR sur le masque de beauté OVE annoncé le 22 juillet 2022, Lucibel poursuit sa coopération avec DIOR sur d'autres applications cosmétiques avec, pour objectif, de mettre à disposition des clients de DIOR et de Lucibelle Paris de nouvelles solutions disruptives en 2023 et 2024.

La 1<sup>ère</sup> commande significative reçue de DIOR par Lucibel en juillet dernier, d'un montant de 1 M€ sera finalement livrée, en grande partie, début janvier 2023 et non en décembre 2022, comme initialement envisagé.

Par conséquent, et en raison du recul du chiffre d'affaires de l'activité Lucibel Pro ayant conduit au plan de restructuration, le chiffre d'affaires du groupe Lucibel sur l'exercice 2022 devrait être en retrait d'environ 12% par rapport à celui de l'exercice 2021.

Suite au repositionnement stratégique annoncé, et grâce à la montée en puissance rapide de sa filiale cosmétique Lucibelle Paris, le Groupe Lucibel réalisera en 2023 une très large majorité de son chiffre d'affaires dans les domaines de la muséographie et du luxe, ce qui va permettre une nouvelle amélioration du taux de marge brute moyen du Groupe.

Par ailleurs, afin que le Conseil d'administration de Lucibel reflète l'évolution de ce repositionnement stratégique du groupe en direction du luxe et de la cosmétique, un changement dans la composition du Conseil d'administration de Lucibel est intervenu. Ainsi, **Grégoire Cabri-Wiltzer a été coopté administrateur par le Conseil d'administration du 15 décembre 2022**, en remplacement de Bastien Aversa, représentant de NextStage AM au sein du Conseil d'administration, qui a démissionné du Conseil le 10 décembre 2022.

Grégoire Cabri-Wiltzer est un expert reconnu du domaine de la cosmétique et de la gestion des entreprises.

Apres avoir débuté sa carrière au sein du groupe L'OREAL pendant quatre ans, il a rejoint BOURJOIS, alors filiale du groupe CHANEL, puis a été nommé Directeur Général de plusieurs entités du groupe ESTEE LAUDER, avant de prendre la tête de la filiale française de REVLON. Il a ensuite été Président Directeur Général de NIM EUROPE, l'un des leaders français du Management de Transition, dont il est aujourd'hui Advisor. Cette activité lui a permis de continuer à intervenir dans le domaine de la cosmétique.

Grégoire Cabri-Wiltzer est diplômé de HEC Paris, de la London Business School et de New York University.



A l'issue de cette cooptation au sein du Conseil d'administration de Lucibel, Frédéric Granotier a déclaré : « Je me réjouis que Grégoire Cabri-Wiltzer ait accepté de mettre au service de Lucibel son expertise forte dans le domaine de la cosmétique. Nous sommes ravis de pouvoir compter sur son expérience et son réseau. Je le remercie vivement de sa confiance ».

De son coté, Grégoire Cabri-Wiltzer a indiqué : « Je suis heureux et honoré de rejoindre le Conseil d'administration de Lucibel. Je suis convaincu que l'avance technologique du groupe Lucibel sur les sujets de cosmétique par lumière LED, combinée à un positionnement marketing novateur dans le domaine du luxe offre à la marque Lucibelle Paris un potentiel de croissance très élevé. Je suis heureux de pouvoir mettre mon expérience du monde de la cosmétique au service des succès à venir de Lucibelle Paris. »

## A propos de Lucibel

Fondé par Frédéric Granotier, Lucibel est un groupe français expert en technologie LED, présent dans l'éclairage à destination des professionnels (notamment dans l'éclairage muséographique à travers sa filiale Procédés Hallier) et dans les nouvelles applications permises par la LED au-delà de l'éclairage.

Le groupe Lucibel est notamment pionnier dans les domaines de la cosmétique et du bienêtre par la lumière LED et de l'accès à internet par la lumière (LiFi).

Lucibel conçoit et fabrique ses produits en France et collabore étroitement avec des médecins mondialement reconnus pour leur expertise sur l'impact de la lumière sur la peau ou sur le rythme circadien.

www.lucibel.io

www.lucibelleparis.com

www.procedeshallier.fr





Lucibel est cotée sur Euronext Growth Paris / Mnémo : ALUCI / Code ISIN: FR0011884378

Lucibel est éligible au PEA, PEA PME et FCPI

Contact Lucibel Relations actionnaires

Séverine Jacquet – Directrice financière

severine.jacquet@Lucibel.com / +33 (0)1 80 03 16 70

